

ASSEMBLÉE NATIONALE31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 129

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 12

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« des vingt années mentionnées »,

les mots :

« de la durée de vingt ans mentionnée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.